

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1224 Société : R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : HDOUCHE AHMED

Date de naissance : 27-6-48

Adresse : 60 RUE IBROU HALAKA RES. KENZA

BOURGOGNE - CASABLANCA

Tél. : 06.66.80.12.25 Total des frais engagés : 3.200,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Ahmed MOUADDIB
Spécialiste en Hématologie Clinique
Greffé de Moelle
165, Bd Abdellmomèn 2ème Etage
Appt N°1- Casablanca

Date de consultation : 31/6/2022

Nom et prénom du malade : HDOUCHE AHMED Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : polyarthropathie

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 14/11/2022

Signature de l'adhérent(e) : H.A.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant l'exactitude des Actes
31/10/2011	u		300.00	DR. Ahmed MCHADDIB Spécialiste en Hémostase et Génotypage 165, Bd Abdelmoumen Zerhouni Casablanca Appt 101 INPE 091113746

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Centre de Pathologie Spécialisée CASAPATH 6, Rue des Hôpitaux Résidence du Parc Casablanca Tél: 05 22 22 13 46 - Fax: 05 22 22 14 24	11/11/2011		20000.00

AUXILIAIRES MEDICAUX

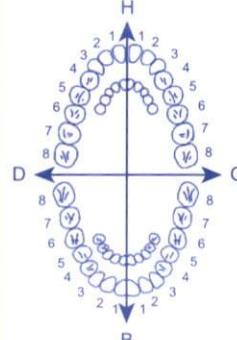
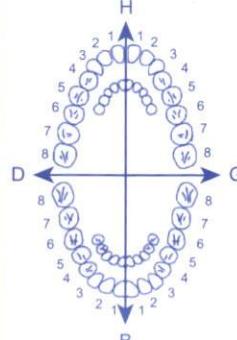
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX	
					
MONTANTS DES SOINS					
DEBUT D'EXECUTION					
FIN D'EXECUTION					
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE				COEFFICIENT DES TRAVAUX
		H	G		
		25533412 00000000	21433552 00000000		
		00000000 35533411	00000000 11433553		
		B			
MONTANTS DES SOINS	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
		H	G		
DATE DU DEVIS					
DATE DE L'EXECUTION					
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS					
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION					

Dr. Lamia JABRI

Professeur d'Anatomie Pathologique
Ex. Enseignante à la Faculté de
Médecine de Casablanca



Dr. Amal BENKIRANE

Professeur d'Anatomie Pathologique
Ex. Enseignante à la Faculté de
Médecine de Casablanca

RECU LE : 01/11/2022
EDITE LE : 07/11/2022

NOM & PRENOM : HADOUCHE AHMED
PRESCRIPTEUR : Dr. -
AGE : 74 ans
Code Patient : 099991
N/REF : 21101160
ORGANE : GANGLION

RENSEIGNEMENTS CLINIQUES

bloc communiqué réf H2210-1105.

COMPTE RENDU ANATOMOPATHOLOGIQUE

EXAMEN MORPHOLOGIQUE STANDARD:

Reçu bloc communiqué examiné après coupe et coloration pour HE.

L'examen microscopique montre deux petits ganglions de 0,5 et 0,6cm très difficile à couper, montrant d'importants artefacts de défaut de fixation voire de suffixation tenant l'analyse laborieuse. Les zones analysables montrent quelques follicules à centre clair hyperplasique ou régressif atrophique. Les zones interfolliculaires sont diffuse faite de lymphocytes et de quelques histiocytes.

ETUDE IMMUNOHISTOCHIMIQUE SUR COUPES EN PARAFFINE SUR AUTOMATE BOND-MAX LEICA :

Cette étude n'est interprétable que sur une petite portion du ganglion où le CD20 marque les follicules lymphoides. Le CD3 marque les zones interfolliculaires. Le CD23 marque une réseau de CFD parfois atrophique. Le Ki67 est totalement bleu interprétable du fait de la mauvaise fixation.

CONCLUSION :

L'aspect morphologique et immunohistochimique réalisé ici montre un ganglion mal conservé ayant subi des altérations en rapport avec une mauvaise fixation rendant son interprétation très difficile. Les zones analysables semblent plutôt orienter vers un ganglion réactionnel sous réserve de la qualité de ce prélèvement.

Signé : Dr. Lamia JABRI

Pr. Lamia JABRI
Anatomopathologiste
Centre de Pathologie Casapath
5, Rue des Hôpitaux 20360 Casablanca
Tel. : 05 22 22 13 46 / 66 - Fax : 05 22 22 14 24

Dr. Ahmed MOUADDIB

Spécialiste en Hématologie Clinique
Maladies du Sang, des ganglions et de la rate
Greffé de moelle osseuse

INPE
091113746

الدكتور أحمد مؤدب

اختصاصي في الأمراض الدموية
أمراض الدم والغدد الطحال
زرع النخاع العصبي

رئيس قسم الأمراض الدموية سابقًا بمركز

نائب مدير سابق بالمركز الجهوي لتحاقن الدم بالدار البيضاء
طبيب ملحق سابق بقسم الأمراض الدموية بالدار البيضاء

Ex- responsable du service d'hématologie (Marrakech)
Ex- Directeur - Adjoint du Centre de Transfusion (Casablanca)
Ex- Médecin Attaché au service d'hématologie (CHU Casablanca)

Casablanca, Le 31/10/2022 الدار البيضاء في

Dr MOUADDIB AHMED

140m. female Lab auj ipu -
augm 182 154/3 m Bergam LG
et exellent - BG. LmN4

Immeuble 148ts : adresse aplozine

Immeuble 148ts : adresse aplozine



RELECTURE DES CAS

Dr. Ahmed MOUADDIB
Spécialiste en Hématologie Clinique
165, Bd Abdelmoumen 2ème Etage
Appart N°1- Casablanca

CASAPATH

FACTURE

REF : 22/10246

Date de facturation 14 / 11 / 2022
Médecin traitant Dr. -
Patient HADOUCHE AHMED - 099991
Demande I21101160 - 01/11/2022

Liste des examens

ETUDE IMMUNOHISTOCHIMIQUE REFLECTURE

Total 2 900,00 Dhs
coefficient-P 2636
Mode de règlement Espèce

Arrêtée la présente facture à la somme de : DEUX MILLE NEUF CENTS DIRHAMS

Centre de Pathologie Génétique Casanova
6, rue de l'Amiral Charcot - 92110 Clichy
Télé: 01 47 24 13 70 - Fax: 01 47 22 22 14 98